

La rhétorique classique

Présentation :

Le terme « rhétorique » est un terme générique qui englobe plusieurs disciplines. La « rhétorique » désigne aussi bien l'art de bien parler que les techniques utilisées pour persuader et/ou convaincre son auditoire.

Les différentes disciplines sont :

- **L'organisation du discours.** Cela permet d'éviter une parole improvisée qui ne refléterait pas vraiment votre pensée et qui nuirait à la compréhension de votre discours.
- **L'enseignement des figures de style** (anaphore, allégorie, anadiplose, métaphore, chiasme, euphémisme, etc.) : connaissance et compréhension des effets produits et recherchés. Ces outils viennent colorer votre prise de parole.
- **Les techniques propres à la gestuelle et à l'oralité :** le regard, le mouvement des mains, le placement de la voix, l'occupation de l'espace.

S'entraîner à ces différentes disciplines vous permet de mieux maîtriser votre prise de parole. L'oralité est le véhicule de votre pensée : un travail d'écriture et d'organisation de la réflexion est nécessaire. Pourquoi ? Tout d'abord, vous êtes plus rassuré. C'est souvent la peur de se tromper, de faire « fausse route » qui dissuade de prendre la parole. Par ailleurs, votre discours est plus clair autant pour les auditeurs que pour vous-même : vous savez où vous voulez mener votre pensée, ce que vous voulez dire et comment vous voulez le dire.

Objectifs et compétences :

- Comprendre les différentes structures du discours et apprendre à organiser sa prise de parole.
- Comprendre les techniques de l'argumentaire.
- S'entraîner à porter un discours.
- Développer une culture de l'échange, du dialogue et du débat.

☞ Comprendre les différentes structures du discours et apprendre à organiser sa prise de parole.

Qu'il s'agisse d'un discours politique, judiciaire ou artistique, que la finalité soit de démontrer, de provoquer ou de divertir, la rhétorique classique permet de découvrir les trames d'argumentation possibles.

La plus connue d'entre elles est celle du discours classique qui se déroule en trois temps :

- **L'introduction :** c'est l'entrée en scène, les premiers mots de l'orateur qui vont aller chercher l'attention de l'auditoire ; au sein de l'introduction on procède également à la présentation du sujet (énonciation), pour que l'auditoire puisse comprendre de quoi parle l'orateur ;
- **L'argumentation :** la présentation des idées étayées par des arguments, qui permet de dérouler le discours du discoureur. Ces arguments sont toujours illustrés par un exemple ; au sein de l'argumentation on procède aussi à la réfutation : on cite un ou plusieurs arguments qui viennent prendre le contre-pied de la thèse défendue par l'orateur, puis on les critique. La déconstruction des arguments adverses permet à l'orateur de démontrer le bien-fondé de son raisonnement ;
- **La péroraison ou la conclusion :** c'est la fin du discours, son apothéose, celle qui doit rester dans l'esprit de l'audience.

☞ Comprendre les techniques de l'argumentaire pour les exploiter

Selon Aristote, dans un discours réussi on retrouve la combinaison de trois caractéristiques dans la démonstration de l'orateur :

- **Le logos** : c'est l'appel à des arguments de logique, le recours à des exemples chiffrés, des statistiques, des recherches, toutes les informations et tous les raisonnements qui permettent d'établir la véracité de son propos.
- **L'éthos** : c'est tout ce qui est non verbal. Par exemple, la réputation de l'orateur, son charisme, son humour, son style vestimentaire, son langage corporel. Tous ces éléments participent à créer une crédibilité auprès de la salle. Ce terme peut aussi désigner un certain type d'argument qui contribue à donner de la crédibilité à la prise de parole (par exemple, l'argument d'autorité).
- **Le pathos** : c'est l'émotion. Il s'agit des arguments et des tournures qui ont vocation à faire vibrer le public.

☞ S'entraîner à porter un discours

Cette compétence requiert un travail sur les points suivants :

- S'entraîner à réciter un discours
- Engager le corps
- Engager la voix
- Occuper l'espace
- Maîtriser les silences
- Maîtriser la respiration
- Maîtriser et trouver le bon rythme

☞ Développer une culture de l'échange, du dialogue et du débat

Cette compétence est importante car elle permet de montrer la capacité que l'on a à entrer en discussion. Elle est d'autant plus nécessaire pour la partie 2 de l'épreuve orale de français en classe de 1^{ère} que pour le grand oral en classe de T^{le}.

Exercices d'entraînement :

Recomposer les temps du discours

Axes de travail : structurer son propos ; mobiliser des connaissances.

Objectif : reconnaître les étapes du discours.

À faire seul.

① Rechercher le sens des termes : l'exorde, l'argumentation, la réfutation, la péroraison. A partir d'un discours écrit ou oral, reconnaître ces différentes étapes du discours.

👉 Attention ! Les discours utilisent majoritairement ces différentes étapes, mais il n'y a aucune obligation. Ne cherchez pas aveuglément ces différents éléments dans le texte ou l'enregistrement choisi. Cet exercice a pour but de mobiliser vos connaissances et de lire un discours tout en l'analysant afin de comprendre comment il est construit.

À deux ou en groupe.

② Un membre du groupe ou du binôme apporte des textes qu'il aura décomposés en amont. Il distribue alors à ses camarades ces blocs de textes découpés, parmi lesquels on trouvera les différentes étapes du discours : un exorde, une argumentation, une réfutation, une péroraison. Il s'agit de remettre dans l'ordre le discours pour le recomposer et préciser où se trouvent les différentes étapes.

Le vice versa

Axes de travail : structurer son propos ; l'introspection ; l'esprit critique ; la créativité ; la maîtrise du corps et de la voix ; mobiliser des connaissances.

Objectifs : développer un argumentaire, convaincre, faire une réfutation.

Seul ou à plusieurs.

① Préparation des arguments (15minutes). À partir d'un thème donné sous forme de question fermée (« Faut-il... ? Peut-on... ? »), préparez vos arguments. Trouvez deux arguments qui permettent de répondre positivement à la question, puis deux arguments pour y répondre négativement.

② Plaidoyers inversés (6 minutes). Si vous pratiquez cet exercice à plusieurs, un volontaire se place devant le groupe. Pendant 3 minutes maximum il présente d'abord ses arguments « pour ». Puis, il tourne sur lui-même et défend la thèse inverse, en énonçant ses arguments « contre ».

Cet exercice vous permet d'anticiper les prises de position d'autrui. Il permet aussi de se familiariser avec l'acceptation d'une autre vision et la pratique de l'empathie.

La tête à claps

Axes de travail : la maîtrise du corps et de la voix.

Objectifs : faire la chasse aux tics de langage.

À faire seul, à plusieurs, en classe ou pas.

① Improvisez un discours sur un sujet donné, littéraire ou pas (par exemple : Faut-il partir à la conquête de Mars ? Peut-on aimer librement ?, etc.). Si vous êtes seul à vous entraîner, vous pouvez reprendre certaines questions posées lors des journaux télévisés ou partir des œuvres étudiées en classe et des parcours indiqués.

Lorsque vous commencez votre discours et que vous déroulez vos arguments, vous risquez de lâcher des tics de langage (« euuuh », « en fait », etc.). À ce moment-là, l'auditoire tape dans ses mains deux fois. Essayez de tenir votre improvisation au moins 3 minutes en tentant de diminuer au maximum vos tics de langage. Si vous êtes seul à pratiquer cet exercice, vous apprendrez à vous écouter et à réguler par vous-même vos tics ou éléments de langage.

La potence

Axes de travail : structurer son propos ; l'introspection ; l'esprit critique la créativité ; la maîtrise du corps et de la voix ; mobiliser ses connaissances.

Objectifs : développer un argumentaire, convaincre.

À faire seul ou à plusieurs.

① Préparation (15 minutes). Vous jouez (seul ou à 4 au total) le rôle d'exclus qui se font expulser de leur établissement scolaire, de leur faculté ou de leur entreprise, tels des condamnés à la potence. Votre but est de convaincre le public de rester dans une école ou en poste.

Après un temps de préparation de 15 minutes maximum, chacun de ces candidats ou vous seul, dispose(z) d'une minute pour convaincre l'assemblée qu'ils doivent être conservés.

② Proposition (15 minutes). Les candidats ont une minute maximum pour utiliser tous les arguments possibles, en jouant sur des arguments de fait, de logique, d'éthique ou de réputation pour convaincre. Si cet exercice est fait en groupe, à l'issue des quatre premiers discours, le public élimine un premier candidat. Les candidats restant récidivent avec un nouveau discours jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un, après élimination par le reste de la classe.

③ Débriefing (10 minutes). Au cours du débriefing, le groupe explique pourquoi il a fait le choix de soutenir tel ou tel candidat. L'orateur fait aussi son autocritique par rapport au choix de ses arguments.

La simulation de procès

Axes de travail : l'introspection ; l'esprit critique ; la créativité ; la maîtrise du corps et de la voix ; structurer son propos ; mobiliser ses connaissances.

Objectifs : développer un argumentaire, convaincre.

Vous organisez ici une simulation de procès au pénal. Vous pouvez partir des œuvres et parcours étudiés au programme, des personnages, etc. :

- Julien Sorel est-il victime de son appartenance à une classe sociale inférieure ? Est-il coupable ?
- L'opposition entre le Comte et Figaro.
- La princesse de Clèves a-t-elle tué son mari en lui avouant son amour pour le duc de Nemours ?

① Préparation (20 minutes). Le professeur choisi le contexte. Sept personnes se portent volontaires et le professeur distribue les rôles : le juge, la victime, l'accusé, l'avocat de la défense, l'avocat de la victime, un témoin pour chaque partie.

Chaque camp prépare sa défense et les arguments qu'il va défendre. On peut convoquer des arguments de fait, de droit, des principes de liberté fondamentale, des exemples d'actualité, etc. Chacun doit faire valoir au mieux sa position, défendre son rôle.

② Le déroulé du procès (30 minutes). Le juge entame le procès par un rappel des faits en cause et répartit les temps de parole. Chaque personne a 2 à 3 minutes de temps de parole, mais le juge peut décider de rallonger ou non le temps imparti. L'ordre de prise de parole se déroule comme suit : le juge (rappel des faits, présentation du cas), l'avocat de la victime, l'avocat de la défense, un témoin/soutien de la victime, interrogé par le juge, un témoin/soutien de l'accusé, interrogé par le juge, la victime, l'accusé. À la fin de toutes les prises de parole, le public vote à main levée pour condamner ou non l'accusé.

③ Débriefing (20 minutes). Le groupe débriefe avec les intervenants. Les réactions doivent porter aussi bien sur la qualité et la pertinence des arguments que sur la manière dont s'est comporté chaque acteur. Les votants expliquent leur choix.